

Dunkerque de nouveau labellisée « Ville active et sportive »

Ce vendredi 8 février, le Ministère des Sports a dévoilé le palmarès de son label « Ville active et sportive ».

Après avoir décroché ce label échelon « deux lauriers » en 2016, la Ville de Dunkerque vient de se le voir réattribuer pour la période 2019 - 2021.

Cette récompense vient reconnaître les actions mises en oeuvre pour favoriser la pratique du sport par les Dunkerquois. Elle reconnaît l'investissement permanent des 150 associations sportives et de leurs nombreux bénévoles qui permettent à Dunkerque de briller aussi bien au niveau régional que national, voire international, et d'assurer un travail de formation et d'éducation par le sport de grande qualité. Elle met en exergue aussi le travail réalisé sur le terrain et au quotidien par les agents municipaux de la direction des sports de la ville pour permettre à chacun de pratiquer une activité physique adaptée à son âge, à ses envies et à ses capacités physiologiques.

La Direction des sports de la Ville mène de nombreuses actions qui ont été remarquées par le Ministère pour l'obtention de ce label.

- **L'apprentissage du sport en milieu scolaire** : Les 20 éducateurs sportifs et les 30 maîtres-nageurs sauveteurs de la Ville assurent quotidiennement l'apprentissage de l'E.P.S. dans les écoles primaires de Dunkerque, en appui des enseignants et en cohérence avec les programmes de l'éducation nationale. Au total, sur un an, ce sont 7 668 h de sport qui sont ainsi dispensées dans 24 écoles aux élèves de 6 à 11 ans. L'apprentissage de la natation est également une vraie volonté politique dans un contexte national où les chiffres des noyades ne diminuent pas.

- **Le sport pass** : Le dispositif sport pass permet à tout dunkerquois à partir de 2 ans de pratiquer une activité physique encadrée à des tarifs particulièrement abordables. Pour les écoliers, ce dispositif se déploie plus particulièrement dans les temps périscolaires (456 inscrits sur l'année 2017/2018) ou pendant les vacances (639 inscrits toutes périodes de vacances confondues). Il est ouvert également aux adultes depuis septembre 2017 et propose 22 activités différentes sur 47 créneaux horaires par semaine. A noter aussi que le Sport pass bénéficie d'une tarification sociale basée sur le quotient familial.

- **Le sport et le handicap** : Deux journées spécialement dédiées au sport adapté sont aussi organisées chaque année : Handirect du stade (319 élèves y participent) et « sport pass unifié » (159 participants) permettent aux jeunes sportifs valides d'éprouver leurs capacités sur des disciplines de sport adapté et de rencontrer des jeunes en situation de handicap. Dans ce domaine, la direction des sports a récemment développé des créneaux de handi natation dans les piscines de la Ville ainsi que la participation à la semaine du sport adapté « Sportez-vous bien » du 8 au 10 juillet prochain, sur la station balnéaire.

- **Le travail de cohésion sociale** : Enfin, les nuits du sport, les activités aquatiques thématiques (disco aqua training, aqua family cup...), les boucles dunkerquoises qui rencontrent un franc succès, et les opérations « mets tes baskets avec les pros » ont aussi contribué à l'obtention du label car elles participent à l'élargissement de l'offre d'activités physiques auprès de l'ensemble des habitants, quel que soit leur âge ou leur quartier d'origine et répondent aux enjeux de cohésion sociale par le sport.

A noter également que **les équipements sportifs rénovés ont également été appréciés** par le Ministère dans le cadre de l'étude pour l'attribution du label : la piscine Guynemer, le stade d'athlétisme de la Licorne, le stade Tribut transformé, la nouvelle patinoire ainsi que les gymnases ou équipements qui font l'objet d'un programme de travaux ambitieux pour amoindrir leur empreinte écologique ont donné encore davantage de crédit à la candidature dunkerquoise.

Les initiatives sportives en matière de santé, de mobilité et de tourisme

En accordant pour la seconde fois le label « Ville active et sportive » à Dunkerque, le Ministère des Sports a aussi salué certaines initiatives que la Cité de Jean Bart a mises en place en lien avec la pratique sportive.

- **Sport santé sur ordonnance :**

Ce dispositif permettant aux personnes atteintes d'affection de longue durée de reprendre une activité physique, adaptée à leur goût et à leurs capacités physiologiques, vient d'être lancé à Dunkerque. Il connaît déjà un vrai succès auprès des médecins dont plus d'une trentaine a conventionné pour pouvoir prescrire des séances de sport gratuites avec les éducateurs sportifs de la Ville. Les premiers patients ont été reçus par la Direction des sports pour le bilan de début d'activité et sont accompagnés dans les mois qui viennent dans la reprise modérée et régulière de l'une des 25 disciplines proposées. Ils sont encadrés par l'un des 50 éducateurs ou MNS de la ville spécialement formés pour adapter l'activité à leur pathologie.

- **Les bus sport :**

Lancés par la Communauté Urbaine avec les bus thématiques et le réseau de bus gratuit, deux bus « Sports » sillonnent les rues de l'agglomération et promeuvent les clubs professionnels du Dunkerquois par le biais d'animations régulières. Ils sont ainsi un vecteur de valorisation du sport auprès des usagers du bus, de tous les âges et de tous les quartiers.

- **Les activités sportives sur la plage :**

Chaque été, des dizaines d'animations sont proposées sur la plus belle plage du Nord. Parmi celles-ci, les activités physiques (pour la plupart gratuites) occupent une place de choix : tournois de sports de sable, initiation aux sports nautiques, préparation des boucles dunkerquoise... jalonnent les mois de juillet et août et permettent aux estivants de s'essayer à la pratique d'un sport en fonction de leurs affinités.

Vos contacts

Lorrie Gourdin

Coordinatrice des relations presse
Ville de Dunkerque
06 07 10 92 69
[lorrie.gourdin@cud.fr](mailto:lorrie.gourdin@ cud.fr)

Eric Angelica

Directeur de la communication
Ville de Dunkerque
06 08 76 93 95
[eric.angelica@cud.fr](mailto:eric.angelica@ cud.fr)

Thomas Roussez

Directeur opérationnel de la communication
Ville de Dunkerque
03 28 26 26 39
[thomas.roussez@cud.fr](mailto:thomas.roussez@ cud.fr)